



L'assurance au cœur fraternel

Livret des **Délégués**



Qui sommes-nous ?

Un livret pour les acteurs de notre vie mutualiste

La Mutuelle Saint-Christophe assurances vous appartient. Nous n'avons pas d'actionnaires, tout souscripteur d'un contrat en cours de validité est sociétaire et participe à notre gouvernance via ses représentants.



Mutuelle Saint-Christophe assurances

Société d'assurance mutuelle régie par le Code des assurances, la Mutuelle Saint-Christophe assurances propose des produits d'assurance à destination des particuliers et des collectivités pour protéger leurs biens, leur santé et leur activité.

et ses structures :



Saint-Christophe Prévoyance

Société d'assurance mixte, cette filiale de la Mutuelle intervient en santé et prévoyance collectives.



OMA

Courtier en assurance, filiale de la Mutuelle, OMA accompagne ses clients pour la gestion de leur assurance. OMA recherche notamment pour les sociétaires de la Mutuelle des offres qu'elle ne commercialise pas (construction, cyber sécurité...).



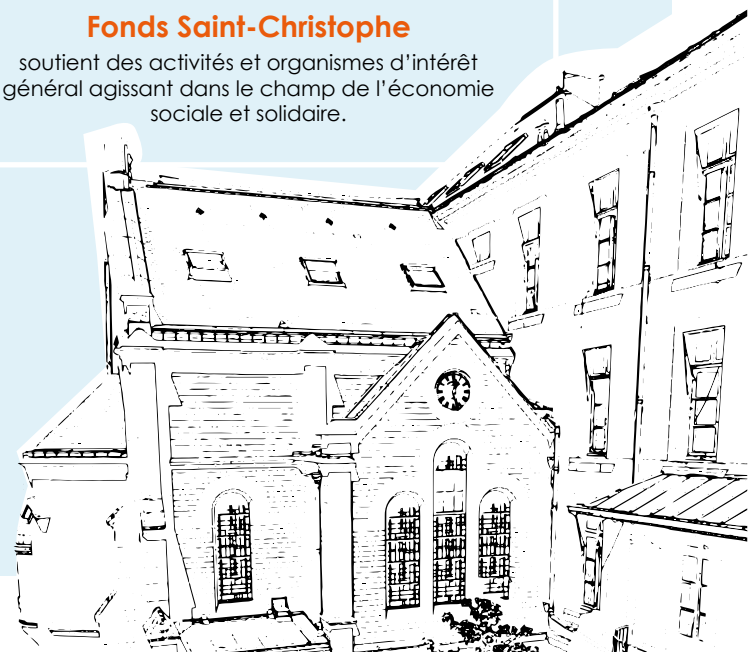
Association Saint-Christophe

propose aux sociétaires de la Mutuelle des services de prévention ainsi qu'un dispositif de solidarité (Saint-Christophe Solidarité).

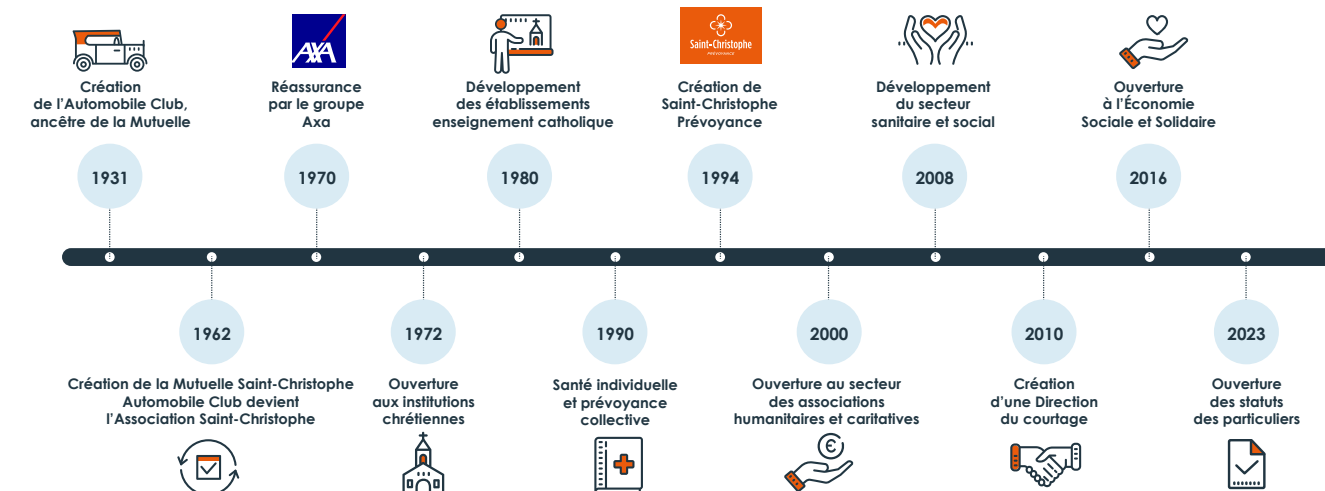


Fonds Saint-Christophe

soutient des activités et organismes d'intérêt général agissant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.



Notre histoire



Nos groupements

Chaque sociétaire est assuré d'être représenté par des membres de son groupement, qui partagent et comprennent ses attentes et besoins.

Collectivités	
 Insituts religieux	Communautés qui se consacrent à la vie spirituelle et religieuse. Les membres (pères, frères, soeurs) vivent selon des règles spécifiques et s'engagent à servir Dieu.
 Administrations ecclésiales	Également appelées diocèses, elles regroupent plusieurs paroisses qui sont dirigées par un évêque. Leur rôle est de gérer l'organisation et la vie spirituelle des églises de leur territoire.
 Enseignement et formation	Structures qui s'occupent de la transmission de connaissances dans un cadre scolaire (écoles, collèges, lycées, études supérieures), d'apprentissage, professionnel ou de développement personnel.
 Économie Sociale et Solidaire	Structures associatives et fondations. Elles sont principalement dans les secteurs du médico-social (handicap, ehpad, protection de l'enfance...) et de l'aide humanitaire.
Particuliers	
 Tous ceux qui adhèrent à nos valeurs	Personnes qui sont assurées à titre individuel pour leurs biens personnels (auto, habitation...), pour leur santé : personne seule, famille, senior.

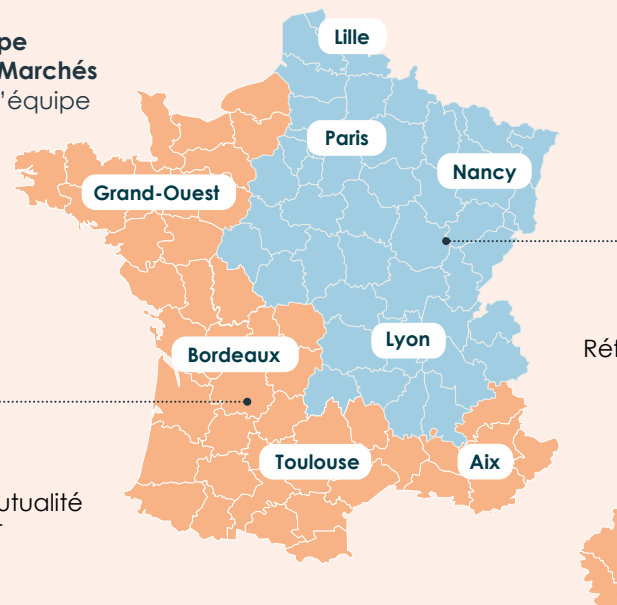
L'organisation de l'équipe mutualité



Thierry Lebouc
Responsable de l'équipe
Partenariats Mutualité Marchés
Anime l'ensemble de l'équipe mutualité.



Katia Fernandes
Référente Opérationnelle Mutualité
Grand Ouest - Sud Est



Brigitte Violet
Référente Opérationnelle
Mutualité Nord - Est

Pour en savoir plus
service.mutualite@msc-assurance.fr

Les représentants de nos sociétaires

Notre Mutualité s'appuie sur la participation de nos sociétaires, par l'intermédiaire de leurs représentants, dans notre gouvernance et la co-construction de nos offres d'assurances et de services.

En complément de leur statut (délégué élu ou de secteur), nos délégués peuvent s'engager dans des missions spécifiques au sein de nos instances.



Les délégués de secteur

Représentants des sociétaires de leur groupement dans leur région mutualiste, ils sont nos premiers ambassadeurs. Les délégués de secteur sont nommés par le Comité mutualiste de leur région.



Les délégués élus (titulaires ou suppléants)

Lors des élections des délégués formant l'Assemblée générale, tout sociétaire peut se porter candidat.

A l'issue des élections, chaque candidat est élu, selon le nombre de voix qu'il obtient, soit titulaire soit suppléant, pour un mandat de 4 ans.

Les délégués élus titulaires représentent leur groupement au sein de l'Assemblée générale de la Mutuelle ; ils sont au nombre de 20 par groupement.

Les délégués élus suppléants ne disposent pas d'un siège à l'Assemblée générale. Ils peuvent devenir titulaires pendant leur mandat de 4 ans, en cas de départ d'un élu titulaire de leur groupement.

En régions



Les 8 présidents et 8 vice-présidents de région mutualiste

Chacun pilote la coordination de la vie mutualiste dans sa région, en lien avec notre équipe locale. Il préside le Comité mutualiste régional. Il est élu par les délégués lors du Conseil régional.



Les 8 correspondants solidarité

Dans chaque région mutualiste, un Correspondant Solidarité accompagne les sociétaires dans leurs recours à Saint-Christophe Solidarité, et participe à des actions spécifiques de solidarité et d'engagement.

Au national



Les 5 présidents de Commission nationale

Ils président leur Commission de groupement annuelle, lieu de co-construction et d'échanges à laquelle sont conviés tous les représentants de leur groupement.

Vos référents mutualité

Chaque président et vice-président travaille de concert avec un inspecteur commercial référent mutualité pour la région.



Richard Fétré - Président
Frédéric Galiffe - Vice-président
Ludovic Nawrocki - Inspecteur



Brigitte Guilhen - Présidente
Martin Guimard - Vice-président
Frédéric Laroche - Inspecteur



Isabelle Garric - Présidente
Loïc Blin - Vice-président
Flavien Cailleau - Inspecteur



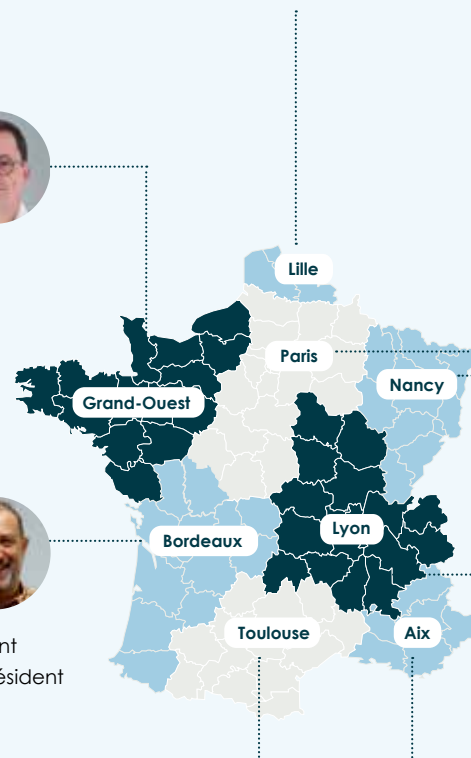
Jean Biasiori-Poulanges - Président
Jean-Philippe Gerardin - Vice-président
Philippe Charles - Inspecteur



Alain Laflorient - Président
Françoise Estibals-Carriere - Vice-présidente
Fabienne Cussagnet - Inspectrice



Lionel Pastor - Président
Livio Didier - Vice-président
Luc Gaucher - Inspecteur



Nos instances

Nos sociétaires sont représentés dans l'ensemble de nos instances de gouvernance et participent à nos orientations stratégiques.

Les instances de gouvernance nationales



Les conseils d'administration

Les administrateurs de la Mutuelle, de Saint-Christophe Prévoyance, de l'Association et du Fonds se réunissent régulièrement.

L'Assemblée générale

Notre assemblée générale est composée de représentants des sociétaires, qu'ils ont élus. Seuls les délégués titulaires y disposent d'un droit de vote.

Les instances de gouvernance en régions



Le Comité mutualiste régional

Dans chaque région mutualiste, un Comité composé de représentants des sociétaires pilote l'animation de la vie mutualiste locale.

Le Conseil régional

Tous les deux ans l'ensemble des représentants de la région se réunissent pour échanger sur les projets et l'animation de leur région ; les délégués y élisent leur président et leur vice-président de région.



Notre vie mutualiste implique les représentants des sociétaires dans la co-construction de nos offres de produits, services d'accompagnement, outils de gestion et dispositifs de communication.

Les événements nationaux de la vie mutualiste



La Réunion des présidents de régions

Les présidents et vice-présidents se réunissent régulièrement pour échanger.



La Commission nationale de groupement

Chaque année les représentants de chaque groupement se réunissent pour une journée de co-construction avec nos équipes.



La Convention des délégués

Tous les deux ans, en alternance avec les Conseils régionaux, l'ensemble des représentants se réunissent au national.

Les événements régionaux de la vie mutualiste



Les réunions et animations régionales thématiques ou de groupement

Le Comité mutualiste de chaque région peut piloter l'organisation de réunions dédiées aux délégués d'un groupement, ou à l'ensemble des délégués de la région autour d'une thématique spécifique.



6 RAISONS de nous rejoindre en tant que délégué

Vous partagez nos valeurs
d'engagement et de solidarité ?
Vous êtes en activité dans l'une
des familles de sociétaires
de la Mutuelle ?
Rejoignez-nous !

**1 Représentez
vos pairs, engagez-
vous** et partagez
l'envie de faire
évoluer la Mutuelle

**2 Apportez votre
expérience**
dans la co-construction
des offres et produits
de la Mutuelle

**3 Devenez
ambassadeur
des valeurs**
et de l'image
de la Mutuelle

**4 Devenez acteur
de solidarité :**
proposez et soutenez
des projets associatifs
avec l'appui
de la Mutuelle

**5 Participez aux
rencontres Mutualistes**
(échanges, débats...)
en région et à Paris

**6 Relayer
les informations**
entre le terrain
et la Mutuelle

@AdobeStock



**Vous êtes sociétaire au titre du particulier ou d'une collectivité
et vous souhaitez devenir délégué ?**

Remplissez le coupon ci-dessous et renvoyez-le nous par mail à service.mutualite@msc-assurance.fr

Je souhaite devenir délégué :

Nom : Prénom :

Tél. : Mail :

Adresse :

Code postal : Ville :